COMMUNE DE MASSONGEX

N

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

- Zone vieux village (VV)
- Zone centre village (CV)
- Zone forte densité - 0.70 (R5)
- Zone résidentielle - 0.45 (R4)
- Zone moyenne densité - 0.35 (R3)
- Zone faible densité - 0.30 (R2)
- Zone artisanale (AR)
- Zone industrielle (IN)
- Zones de constructions et installations d'intérêt public (ZCIP)
- Zone de dépôt de matériaux pour la décheterie communale
- Zone habitat de montagne - 0.35 (R1)
- Zone de hameau de montagne (VH)
- Zone d'extraction et de dépôt de matériaux
- Périmètre PAD cambre secteurs Les Ilettes-Champ Bernard-Freneys
- Zone agricole I
- Zone agricole II
- Zone agricole protégée
- Zone agricole spéciale de la pisciculture
- Zone de protection paysage d'importance communale
- Zone de protection nature d'importance cantonale
- Zone protection nature d'importance communale

A titre indicatif

- Secteur archéologique
- Zone à aménager
- Bâtiment historique
- Bâtiment site
- Captage source
- Zone de protection des sources SI
- Zone de protection des sources SII
- Zone de protection des sources SIII
- Périmètre de protection des sources
- Aire forestière indicative

Zones de dangers

- Zone de danger de crue élevé (torrents)
- Zone de danger de crue moyen (torrents)
- Zone de danger de crue faible (torrents)
- Zone de danger de crue résiduel
- Périmètre d'inondation du Rhône
- Périmètre d'inondation de la Vièze
- Danger chute de pierres élevé
- Danger chute de pierres moyen
- Danger chute de pierres faible
- Danger chute de pierres avéré

Espace cours d'eau

- Espace cours d'eau transitoire indicatif

N° 9520-1H	sollertia groupe d'ingénieurs	Situation 1:2'000	Décembre 2015

Massongex décembre 2015

Le Président : Bernard Moulin

La secrétaire : Sandra Martin

Homologué par le conseil d'Etat le :

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 23 MARS 2016

Droit de sceau: Fr. 300.-
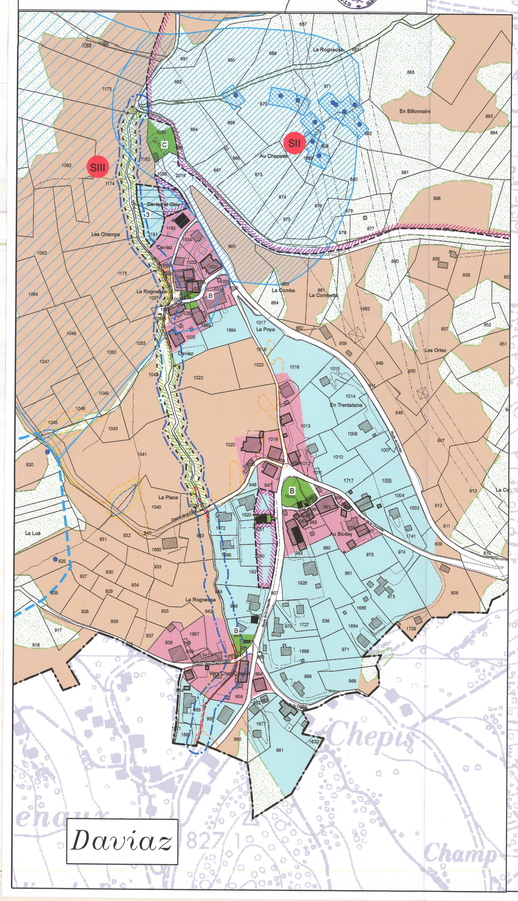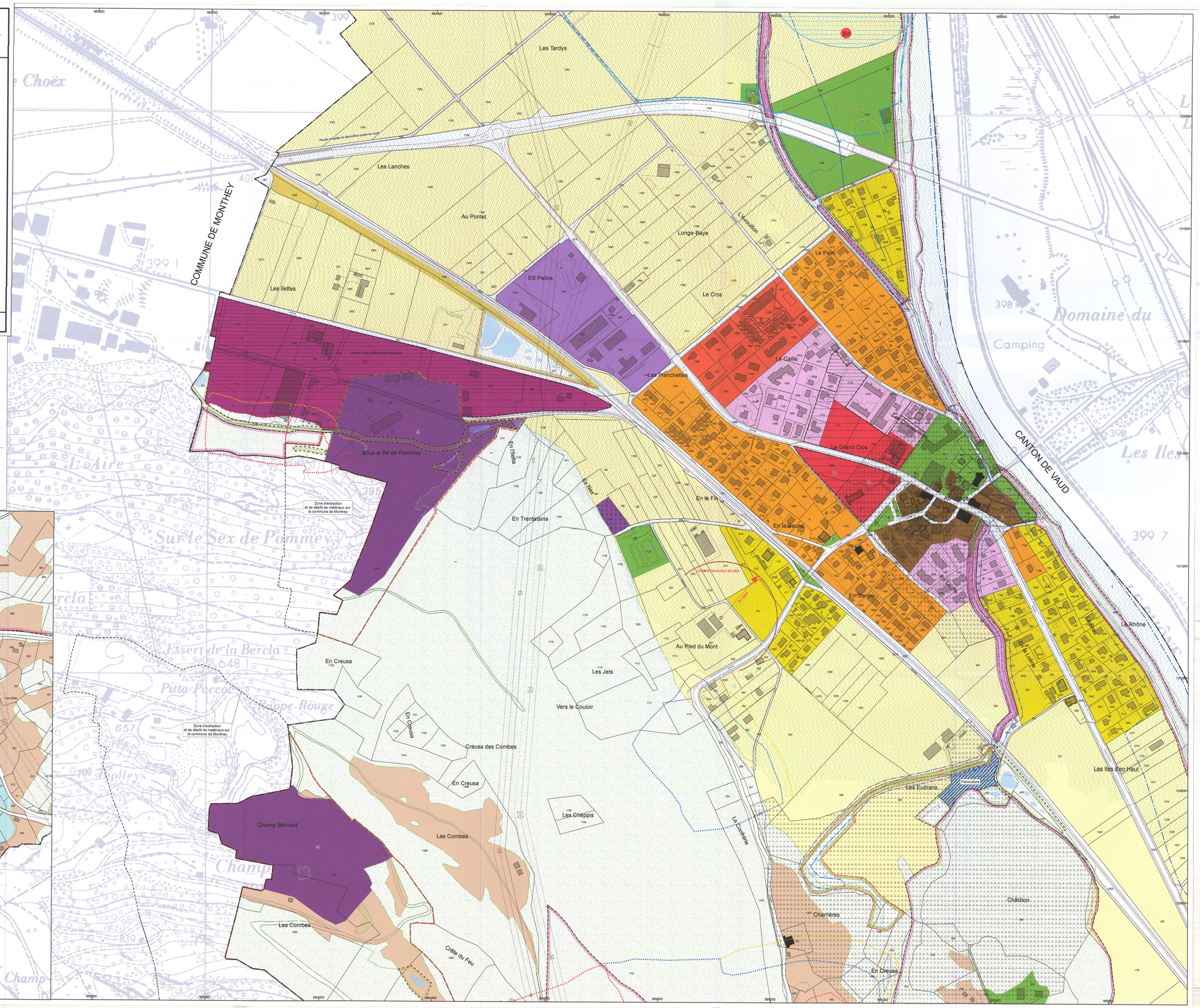
L'attestée:
La chancelier d'Etat: